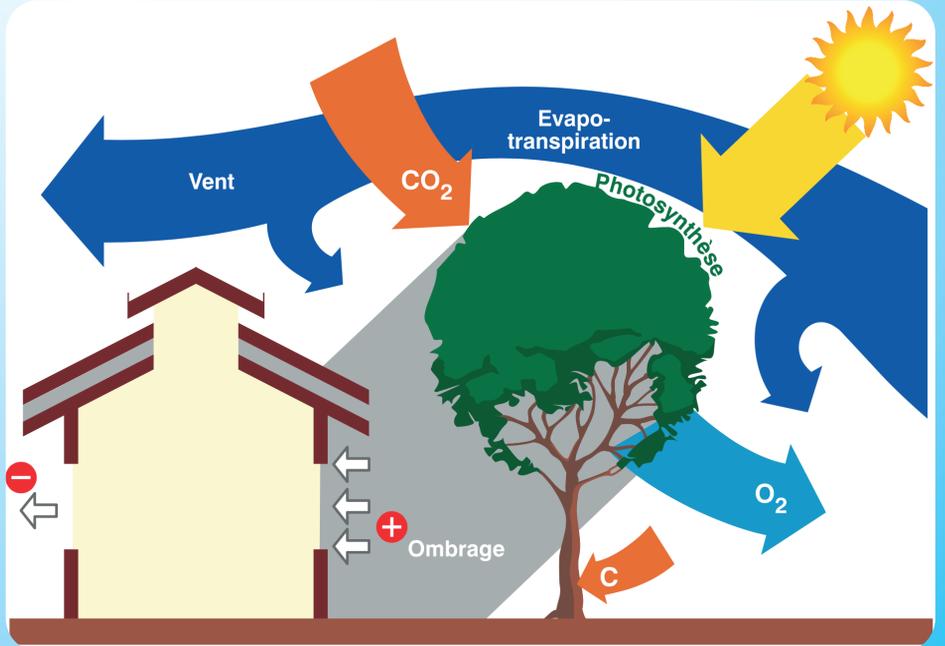


FOCUS

LES DIFFÉRENTS EFFETS DE LA VÉGÉTATION

La végétation est un outil efficace de protection solaire et de contrôle du rayonnement. Elle apporte un ombrage et crée un microclimat, ceci par la stabilisation de la température de l'air par la rétention de l'eau dans ses feuilles et par l'évaporation de l'eau à leur surface.

Source : Traité d'Architecture et d'Urbanisme Bioclimatiques



ÉDITORIAL

Les Solutions fondées sur la Nature s'appuient sur des écosystèmes préservés et diversifiés pour relever les défis que posent les changements globaux à nos sociétés comme la lutte contre les changements climatiques ou encore la gestion des risques naturels. Elles représentent également un vivier d'innovations pour décarboner le secteur du bâtiment et nous permettre de tendre vers des villes plus durables.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le label ECODOM* préconise que le sol fini autour d'un bâtiment bénéficie d'une protection efficace à l'ensoleillement direct, par une bande d'au moins 3 mètres de large de végétalisation au sol ou d'écrans solaires sur les 2/3 de sa périphérie (hors mitoyenneté).

*Le label ECODOM est une opération pilote d'amélioration de la qualité thermique et des performances énergétiques dans les logements neufs aux Antilles et à la Réunion et proposant des prescriptions techniques à respecter.



L'ensemble de ces ressources sont disponibles en ligne
<https://s-pass.org/fr/portail/386/green-ville-guadeloupe-martinique.html>



BONNES PRATIQUES

GREENVILLE
(GESTION RÉSILIENTE ET ÉCOLOGIQUE
DES ESPACES DE NATURE EN VILLE)

En milieu urbain, la gestion écologique des espaces publics et privés à usage collectif (parcs et jardins, cimetières, espaces d'accompagnement de voiries et d'habitation) participe au maintien de continuités écologiques fonctionnelles sur le territoire.

Le CAUE de la Guadeloupe s'est associé avec Plante&Cité pour déployer des outils pour s'assurer de la mise en application sur le terrain de bonnes pratiques de gestion écologique des espaces verts en ville.

Une enquête a été lancée pour connaître les besoins des collectivités, entreprises des espaces verts et jardiniers. Les thématiques comme la gestion de l'eau, le suivi de la biodiversité du sol, la gestion de la faune et la flore, la gestion des déchets verts sont abordés à travers différents outils tels que :

- Un référentiel de bonnes pratiques,
- Des vidéos pratiques,
- Des grilles d'évaluation de bonnes pratiques,
- Fiches techniques....
- L'ensemble des outils en liens avec la gestion écologique des espaces proposés par les acteurs du territoire.

Sources : CAUE Guadeloupe & Plante&Cité



Projet co-porté par :   Avec le soutien de : 

VÉGÉTALISATION ET BÂTIMENTS EN CLIMAT TROPICAL

Les maîtres d'ouvrages, concepteurs et autres acteurs du bâtiment cherchent de plus en plus à réaliser des bâtiments dits « durables », c'est-à-dire des bâtiments présentant un équilibre entre 3 dimensions : une dimension écologique, en réduisant l'impact environnemental de l'acte de bâtir ; une dimension sociale, en assurant une bonne qualité de vie au sein du bâtiment et une dimension économique, en optimisant les coûts du cycle de vie du bâtiment.

Dans cette optique, la végétalisation aux abords et au sein des bâtiments présente de nombreux atouts. En effet, grâce à une conception bioclimatique, elle permet de mettre à profit les conditions climatiques favorables tout en se protégeant de celles qui sont indésirables.

La végétalisation contribue à la protection solaire dans le bâtiment et donc à la réduction du besoin en climatisation. L'apport d'ombrage permet un contrôle du rayonnement et la stabilisation de la température de l'air par rétention de l'eau dans les feuilles et par évaporation de l'eau à leur surface (phénomène d'évapotranspiration).

Favoriser la végétalisation implique une réflexion tout au long de la démarche de conception, de réalisation et d'exploitation du bâtiment ainsi qu'une collaboration harmonieuse entre les différents intervenants du projet.

Il est important de rappeler la valeur de la végétalisation comme élément vivant ayant une évolution progressive et étant un marqueur fort du temps et de l'espace de l'environnement du bâtiment.

La préservation du patrimoine végétal lors d'un projet de construction, la création d'une palette végétale, l'enrichissement de la végétation et l'entretien des espaces verts font partie des moyens d'accueillir des végétaux aux abords et au sein des bâtiments et de bénéficier de leurs nombreux potentiels en termes de rafraîchissement, d'amélioration du confort, etc.

Dans le cadre du programme OMBREE, des retours d'expériences recensés sur un panel de bâtiments exemplaires ultramarins ont permis de relever de nombreuses bonnes pratiques, mais montrent également que toutes les solutions ne sont pas toujours bien appréhendées et mises en œuvre.

Sources : Agence Qualité Construction & CAUE Guadeloupe



Ces ressources sont disponibles en ligne : <https://www.pergola-outremer.fr/-caue971/>

AQC
Agence Qualité Construction
Prévenir les désordres, améliorer la qualité de la construction

PÔLE OBSERVATION
Dispositif REX Bâtiments performants

VÉGÉTALISATION ET BÂTIMENTS EN CLIMAT TROPICAL
12 ENSEIGNEMENTS À CONNAÎTRE

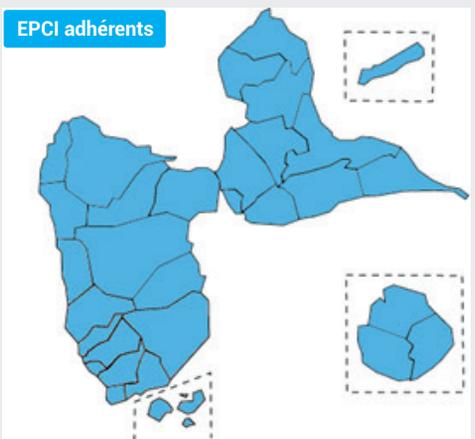
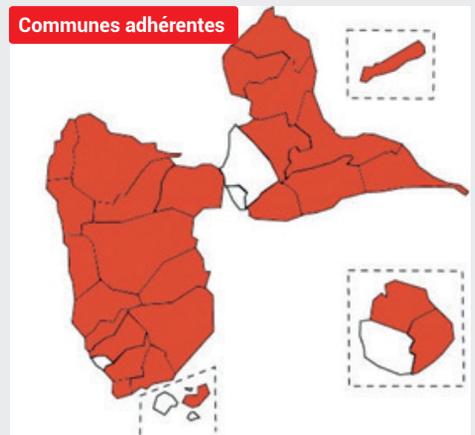
971 Guadeloupe
caue
Centre d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

OMBREE

COLLECTIVITÉS PARTENAIRES DU DISPOSITIF CEP

Au 01/04/23, 34 collectivités* sont adhérentes au CEP. Elles bénéficient gratuitement d'un accompagnement technique pour leurs projets d'efficacité énergétique.

***27 communes** (Anse-Bertrand, Baie-Mahault, Baillif, Bouillante, Capesterre Belle-Eau, Capesterre M/G, Deshaies, Désirade, Gosier, Gourbeyre, Goyave, Lamentin, Morne-à-l'Eau, Moule, Petit-Bourg, Petit-Canal, Pointe-Noire, Port-Louis, Saint-Claude, Saint-François, Saint-Louis M/G, Sainte-Anne, Sainte-Rose, Terre-de-Haut, Trois-Rivières, Vieux-Fort et Vieux-Habitants), **6 EPCI** (Cap Excellence, CANBT, CANGT, CARL, CAGSC et CCMG) et le **Conseil Départemental**.



Le CEP bénéficie du soutien technique et financier de :



CONTACT ET INFORMATIONS

Directeur de la publication : Jack SAINCILY - Directeur Général
Responsable d'édition : Hubert ANNEROSE - Directeur Général Adjoint
Rédaction : Joël PAUL - Conseiller en Energie Partagé (CEP)
Publication : CAUE de la Guadeloupe
Conception et réalisation : Nicolas CHRISTOPHE
Impression : Grand Large
Dépôt légal : Janvier 2012
Numéro ISSN : 2276-1810
Date de parution : Avril 2023

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Guadeloupe

Centre Commercial Le Pérou - Bâtiment B n°46
 Petit-Pérou - BP 136 - 97181 Abymes Cedex
 Tél : 0590 81 83 85 - Port : 0690 73 99 77
 Mail : paul.j@caue971.org
 Secrétariat : contact@caue971.org
 Web : www.caue971.org



Le CAUE est membre de la FNCAUE
www.fncaue.fr